Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 029-212900351-20260629-2026_030-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 13
Votants : 13

N° 2026-030

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf juin à vingt heures, le Conseil Municipal de COAT-MEAL, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Martial CLAVIER, Maire.
Date de convocation : 18 juin 2026
Présents : Geneviève BIHEL, Jennifer BONNEFOY, Stéphanie BERGOT, Martial CLAVIER, Elise DUBOIS, Annie LE GUEN, Hervé LE GUEN, Jocelyn LE GUEN, Sylvie LE LOUARN, David MASSON, Matthieu MERCEUR, Sébastien ROPERS, Monique TANGUY

Excusé(es) : Erwan JAN, Guillaume LÉAUSTIC

Secrétaire de séance : Stéphanie BERGOT

OBJET : Relevé des décisions du Maire dans le cadre des délégations confiées par le conseil municipal

Le conseil municipal a délégué au maire, en vertu de la délibération N° 2026-017 du 20 mars 2026 un certain nombre d'attributions limitativement énumérées à l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales.
Dans ce cadre, le maire présente ci-dessous des décisions prises depuis la dernière séance du conseil municipal :

N° d'arrêté (décision)	OBJET	DATE
	4° De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, dans les limites des seuils au-delà desquels s'imposent les procédures formalisées	
36	Remplacement d'un ballon d'eau chaude à l'école – La plomberie bretonne – 520.03 €	29/05/2026
39	Achat de blocs de béton – Point P – 1356.59 €	12/06/2026
42	Achat d'un aspirateur à eau -GAMA 29- 487.57 €	22/06/2026
43	Travaux remplacement syphons urinoirs de l'école – Plomberie bretonne – 478.81€	22/06/2026
44	Conception plaque au monument aux morts de Coat-Méal – Marbrerie LAOT- 1295 €	22/06/2026

Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 029-212900351-20260629-2026_030-DE

Le Maire de Coat-Méal :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui est affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes (3, contour de la Motte - 35000 RENNES ou par voie dématérialisée sur le site https://www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
COAT-MEAL, le 29 juin 2026
Le Maire,
Martial CLAVIER

